



l'innovation sociale pour l'économie
en Midi-Pyrénées

L'Incubateur régional d'innovation sociale

Accompagner & promouvoir
les initiatives socialement innovantes
en Midi-Pyrénées

Contacts Presse :

Région Midi-Pyrénées : Laurianne PERIE - 06 19 45 88 18 - laurianne.perie@cr-mip.fr
URSCOP : Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Sommaire

Catalis en quelques mots	p. 4
Le projet Catalis	p. 4
L'offre d'accompagnement de Catalis	p. 5
Le parcours d'entrée en incubation	p. 6
Les appels à projets (calendrier)	p. 7
Les membres fondateurs et partenaires	p. 8
Exemples d'innovation sociale en Midi-Pyrénées	p. 11
Contacts	p. 14

Innovation, de quoi parle-t-on ? D'innovations technologiques certes, qui ont souvent marqué de véritables ruptures et ont profondément bouleversé notre mode de vie, à l'instar par exemple de l'avènement de moyens de transports modernes, d'Internet ou encore des téléphones mobiles. Mais cela ne doit pas nous faire oublier pour autant tout un pan de l'innovation qui existe depuis toujours et qui a régulièrement permis de répondre à des besoins sociaux non satisfaits.

L'**innovation sociale**, plus complexe à définir, a été reconnue récemment par les pouvoirs publics. Pourtant, par le passé, **les exemples d'innovations sociales sont nombreux** et ont également eu des **répercussions importantes sur notre quotidien**. Prenons le cas des crèches, des mutuelles ou encore des banques coopératives, ces organisations ont rencontré un tel succès que l'on en a oublié qu'il s'agissait d'innovations sociales.

Or, dans un contexte de mondialisation, de crise économique et financière et de montée des inégalités, il semble important que l'innovation sociale soit reconnue et valorisée à juste titre car elle représente à la fois une **perspective de développement économique importante** mais également une **alternative non négligeable pour répondre à des besoins sociaux croissants**.

C'est dans ce cadre qu'est né **Catalis**, incubateur régional d'innovation sociale qui couvre tout le territoire de Midi-Pyrénées, à l'exception de l'agglomération toulousaine qui dispose de son propre dispositif, porté par l'Union régionale des SCOP Midi-Pyrénées, avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées. Sa vocation est de **faire émerger et d'accompagner des projets socialement innovants** sur l'ensemble du territoire régional.

Définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) :

"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. »

Secteurs privilégiés d'innovation sociale : le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations.

Exemples d'innovation sociale :

- Le micro-crédit
- Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)
- Le mouvement Emmaüs
- Les Restos du Cœur
- Les Enfants de Don Quichotte
- Les banques alimentaires

Catalis en quelques mots

Pourquoi un incubateur ?

Catalis est un **véritable tremplin** pour accompagner les porteurs de projets d'innovation sociale à passer du stade d'idée à la concrétisation de leur innovation.

Le rôle de l'incubateur sera de :

- **Faire émerger et repérer** les initiatives d'innovation sociale potentiellement créatrices d'activités en Midi-Pyrénées
 - Assurer l'**animation régionale** autour de l'innovation sociale
 - **Accompagner** de manière opérationnelle les porteurs de projet incubés
- **Offrir un accès privilégié à toutes les ressources régionales d'innovation**
- **Promouvoir et favoriser l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique**

A qui s'adresse l'incubateur ?

Catalis s'adresse à toutes les personnes ou groupes qui ont une idée ou un projet répondant à une problématique de société et qui souhaitent mettre en œuvre une solution innovante sur le territoire de Midi-Pyrénées.

Comment candidater ?

Le 1^{er} appel à candidature pour rejoindre Catalis est ouvert à partir du 13 mai 2014 et se clôturera le **30 juin 2014**.

Pour candidater, il suffit de télécharger le dossier de candidature directement sur le site www.catalis.coop

Pourquoi rejoindre Catalis ?

- **Bénéficier d'un accompagnement personnalisé**
- **Gagner en visibilité**
- **Rejoindre une communauté innovante et dynamique**

Le projet Catalis

Replacer l'humain au cœur de l'innovation, proposer des solutions qui conjuguent efficacité économique et utilité sociale, créer de véritables projets de territoire, c'est le pari que fait Catalis en accompagnant les projets d'entreprises qui apportent des réponses simples et innovantes aux besoins des populations.

Face à la difficulté des politiques publiques de répondre à des besoins sociaux croissants (environnement, accès à l'emploi, lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, santé...), l'innovation sociale invente en permanence de nouvelles réponses, adaptées aux particularités des territoires et de leurs habitants.

L'innovation sociale se caractérise par sa **finalité de valeur ajoutée sociale**, par les coopérations qu'elle implique, mobilisant un **large tissu de partenaires et parties prenantes** au sein de son territoire d'implantation (collectivités, entreprises, associations, acteurs académiques, usagers...) et par son mode de **fonctionnement collectif et démocratique**. L'innovation sociale présente des atouts essentiels dans le contexte actuel, notamment du fait de son **impact sur le développement économique territorial, sur le lien social et sur sa capacité à créer des emplois**.

Toutefois, malgré l'effervescence d'initiatives émergeant localement, les acteurs impliqués dans l'innovation sociale sont encore confrontés à un certain nombre de difficultés pour financer et accompagner le développement de leurs projets, mal pris en compte dans les dispositifs traditionnels de soutien à l'innovation.

Ainsi, en se dotant d'un incubateur dédié, Midi-Pyrénées intègre l'innovation sociale à sa stratégie globale d'innovation, et crée une dynamique nouvelle au sein de son territoire.

L'enjeu de l'Incubateur d'innovation sociale de Midi-Pyrénées sera d'offrir aux porteurs de projet un accès privilégié et personnalisé à l'ensemble des ressources d'innovation et de création d'activités en région. L'offre régionale d'accompagnement à la création d'entreprises est dense, mais souvent trop fragmentée et pas toujours adaptée aux besoins particuliers des porteurs de projets, notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire. **L'objectif de l'incubateur sera de proposer une dynamique collective autour des projets, et de mettre en commun l'intelligence de chacun au service de la création d'activités socialement innovantes.**

L'offre d'accompagnement de Catalis

L'incubateur d'innovation sociale a pour vocation de **favoriser l'émergence de projets d'innovation sociale en Midi-Pyrénées et de leur faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement** disponibles au niveau régional, national et européen. L'enjeu est de pouvoir fédérer les acteurs et les ressources pour maximiser cette capacité d'innovation au service des besoins sociaux locaux.

L'incubateur s'appuiera sur l'ensemble des compétences et expertises existantes au niveau régional pour proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux porteurs de projets socialement innovants.

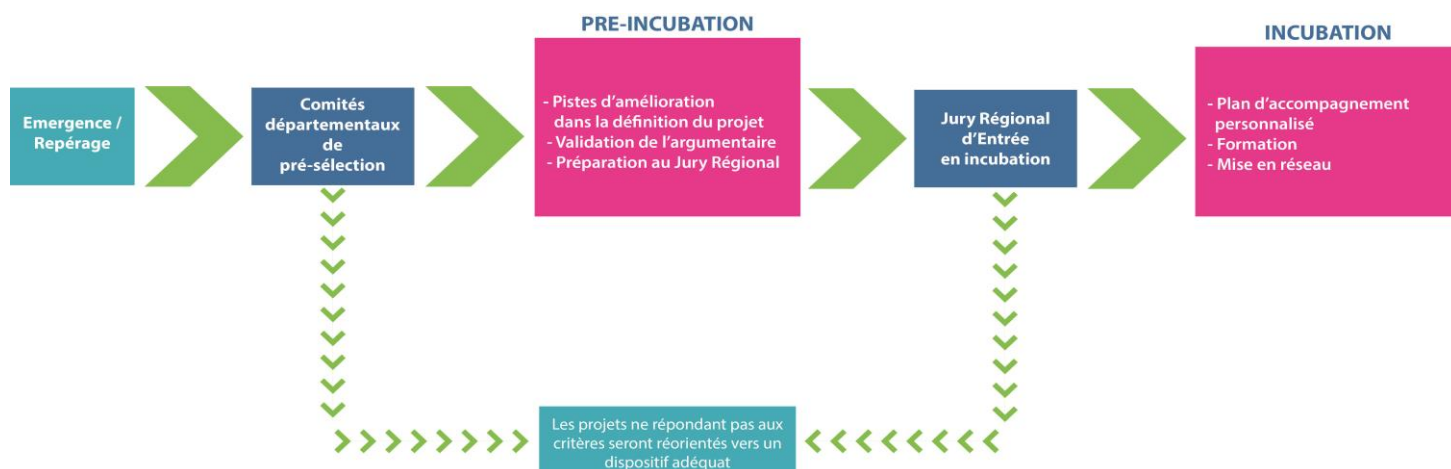
L'offre d'accompagnement se décline selon 3 axes :

- **Un accompagnement individuel** avec un plan d'accompagnement et de suivi adapté aux besoins des porteurs de projet et mise en relation avec des professionnels et experts du domaine d'activités qui peuvent aider à construire et réaliser le projet.
- **Des temps collectifs de partage et formation** : sessions d'animation collectives organisées afin de permettre aux porteurs de projet de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences respectives.
- **Une connexion avec le réseau régional d'innovation** : Catalis dispose d'un réseau de partenaires privilégiés et peut aider les porteurs de projet à valoriser et promouvoir leur projet auprès des acteurs clés de l'écosystème régional d'innovation.

Les axes principaux d'accompagnement portent sur :

- Les études de faisabilité ou d'opportunité
- Le conseil au montage juridique et administratif
- La recherche de financements
- Les partenariats
- L'hébergement
- La mise en réseau et partage d'expériences
- La formation

Le parcours d'entrée en incubation



1. Les projets reçus dans le cadre de l'appel à candidature sont analysés dans un premier temps par un **comité technique départemental** qui a pour objectif de vérifier l'éligibilité du projet vis-à-vis du dispositif.

2. Les projets présélectionnés par le comité technique entrent alors en **phase de pré-incubation**, qui durera maximum 4 mois, et qui aura pour objectif de proposer des pistes d'amélioration aux porteurs de projets, et de les préparer au passage devant le jury régional :

- Amélioration du projet : définition et précision du concept, public cible, recherche de partenaires...
- Séances de brainstorming pour challenger et renforcer l'argumentaire autour du projet
- Préparation orale au passage devant le Jury régional

3. A l'issue de la phase de pré-incubation, les porteurs de projet seront invités à présenter leur projet devant un **Jury Régional de Sélection** composé de représentants des principaux acteurs régionaux de l'économie sociale et de l'accompagnement à la création d'entreprises. L'enjeu sera de valider ou non l'entrée en incubation.

4. Les projets retenus par le jury régional entreront en **phase d'incubation**.

Les projets incubés bénéficieront d'un **accompagnement personnalisé** et adapté selon les besoins spécifiques du projet. Il sera recherché la complémentarité avec les dispositifs et compétences déjà disponibles au niveau régional.

Le plan d'accompagnement, proposé par le Jury régional, pourra porter sur :

- Des actions d'accompagnement, de conseil et/ou de formation spécifique
- Des études de faisabilités ou d'opportunités pour la bonne réalisation du projet
- La recherche de financements et/ou de partenaires
- La mise en réseau avec les porteurs de projets incubés permettant les échanges d'expériences

La durée d'incubation sera de 6 mois, renouvelable en fonction des besoins et de l'état d'avancement des projets. Lors de l'intégration au sein du dispositif d'incubation, le porteur de projet signera une convention d'accompagnement précisant les objectifs à atteindre, les moyens mis à sa disposition, les points d'étapes et les délais prévus.

Les appels à projets (calendrier)

Le 1^{er} appel à candidature 2014 est lancé officiellement le mardi 13 mai 2014 et se clôturera le 30 juin 2014.

Qui peut candidater ?

Catalis s'adresse à toutes les personnes ou groupes qui ont une idée ou un projet répondant à une problématique de société et qui souhaitent mettre en œuvre une solution innovante sur le territoire de Midi-Pyrénées.

Les projets peuvent avoir pour origine soit :

- des personnes ou groupes qui souhaitent porter directement le projet et le mettre en œuvre ;
- des personnes ou groupes, souvent des acteurs de terrain (collectivités locales, associations,...), qui ont identifié un besoin, ont l'idée ou l'intuition d'une solution et qui peuvent soutenir le projet mais pas le porter directement.

Comment candidater ?

Pour candidater, les porteurs de projet doivent télécharger le dossier de candidature directement sur le site **www.catalis.coop**, le compléter et le retourner par mail, avec l'ensemble des annexes et pièces justificatives demandées, à l'adresse : **catalis@scop.coop**

Les critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets doivent répondre aux critères suivants :

- Implantation sur le **territoire de Midi-Pyrénées**
- **Caractère innovant** : solution nouvelle, non existante sur le territoire d'implantation
- Dimension de **valeur ajoutée sociale** : solution proposant une réponse à des besoins sociaux nouveaux ou non satisfaits sur le territoire
- **Faisabilité économique** : modèle économique marchand mais non lucratif
- **Gouvernance partagée et collective**
- Impact sur la **création d'emploi**, le **lien social** et/ou l'**environnement**

Calendrier de la 1^{ère} session d'appel à candidatures 2014

- Lancement de l'incubateur et du 1^{er} appel à candidatures le 13 mai 2014
- Dépôt des dossiers de candidature avant le **30/06/2014**
- Pré-sélection des projets par les Comités Techniques Départementaux (juillet 2014)
- Entrée en phase de pré-incubation
- Audition des projets devant un Jury Régional de Sélection (septembre 2014)
- Démarrage de la phase d'incubation (durée 6 mois, renouvelable)

Les membres fondateurs et partenaires

L'Incubateur d'innovation sociale de Midi-Pyrénées est porté par l'Union Régionale des SCOP Midi-Pyrénées, en réponse à une volonté politique forte de la Région Midi-Pyrénées. L'URSCOP s'est entourée des principaux acteurs régionaux des champs de l'économie sociale mais également de l'économie conventionnelle et de l'accompagnement à la création d'entreprises.

Région Midi-Pyrénées

Le soutien de la Région au lancement de l'incubateur d'innovation sociale entre dans le cadre d'une politique plus vaste en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

L'ESS en Midi-Pyrénées représente :

- 12 300 établissements employeurs,
- 115 000 salariés,
- 14,3 % de l'emploi régional privé,
- 2,6 milliards d'euros de salaires bruts,
- Une progression annuelle moyenne de 3,3 % du nombre de salariés entre 2007 et 2011.

Globalement, **16,3 M€** ont été mobilisés par la Région de 2001 à 2013 en faveur de l'ESS (hors politique de la ville).

De nombreux dispositifs sont déployés par la Région :

- **L'aide à la création d'entreprise** avec :
 - l'accompagnement à la création d'entreprise des porteurs de projets via le réseau Boutiques de Gestion (**400 accompagnements financés en 2013**),
 - et le dispositif de soutien aux coopératives d'activités et d'emploi, et aux couveuses d'entreprises, pour accompagner des entrepreneurs-salariés et des personnes en Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (C.A.P.E) (**582 accompagnements financés en 2013**).
- **L'appui aux outils financiers solidaires** avec notamment :
 - la subvention régionale d'aide à la création d'activité (avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique) pour les créateurs d'entreprises n'ayant pas accès à des soutiens financiers bancaires classiques (public en difficulté) => **237 primes de 1 500 € accordées en 2013**,
 - le soutien en fonctionnement de Midi-Pyrénées Actives pour l'accompagnement financier de TPE et de structures de l'ESS => **112 000 €**,
 - l'expertise financière de projet dans le cadre d'une garantie d'emprunt permettant de solliciter des cofinancements (dispositif France Active Garantie Midi-Pyrénées) => **réabondement de 20 000 € en 2013**,
 - le soutien financier pour les entreprises à caractère solidaire sous forme de prêts participatifs, au titre de «Midi-Pyrénées Développement Solidaire»,
 - le dispositif « Midi-Pyrénées Développement Solidaire – Coopératives » créé en septembre 2010 et destiné aux coopératives => **réabondement de 20 000€ en 2013**,
 - le soutien financier à travers la société coopérative d'intérêt collectif Initiatives pour une économie solidaire (I.é.S.), qui lance cette année un appel à souscription.

- **L'aide au conseil pour des initiatives collectives en ESS**, mise en œuvre depuis octobre 2012, pour favoriser la création d'initiatives collectives (personnes physiques) ou le développement (entreprises ou structures de l'ESS existantes) d'activités solidaires pérennes en priorité dans les territoires ruraux et les filières définies par le SRDE (agroalimentaire, artisanat, éco-activités et tourisme) => 30 000€ d'aide en 2013.
- **Le dispositif IAE à destination de jeunes de 16 à moins de 26 ans sans qualification** et employés au sein de SIAE constitués sous forme d'entreprises d'insertion, d'associations intermédiaires ou de GEIQ => 244 postes financés en 2013.
- **L'appel à projet expérimental « Actions innovantes et expérimentations dans le domaine de l'IAE »** (100 000€/an), avec pour objectif de favoriser la création ou le maintien d'activités économiques accessibles aux publics en difficulté tout en concourant au développement local, en particulier dans les territoires ruraux. La valeur ajoutée de ce dispositif est qu'il soutient des projets de partenariat entre acteurs locaux et employeurs et la mise en réseau de compétences.
- **Le développement des achats responsables** : clauses d'insertion dans les marchés de la Région, depuis novembre 2011, afin de réserver un volume d'heures à des personnes en insertion sur des chantiers, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap ou en situation de précarité sociale.
- **La promotion de l'ESS sur les territoires** à travers le soutien aux têtes de réseaux (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, Agence pour le Développement et la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire...) en faveur des différents événements régionaux d'animation territoriale (Forum de l'ESS, Mois de l'ESS...).

<http://www.midipyrenees.fr>

Union régionale des SCOP de Midi-Pyrénées

Avec près de 160 entreprises coopératives, la région Midi-Pyrénées fait figure d'exemple à l'échelle du pays. L'Union régionale des SCOP Midi-Pyrénées fédère les SCOP (Sociétés Coopératives de Production) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de la région. C'est un réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives.

www.scopmidipyrenees.coop

Coopérer Pour Entreprendre Sud-Ouest

Le réseau CPESO fédère les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) présentes en Région Midi-Pyrénées, qui constituent une solution innovante permettant à des entrepreneurs individuels de créer, développer et pérenniser leur activité dans un cadre coopératif.

Présent en Midi-Pyrénées et en Aquitaine, le réseau Coopérer pour Entreprendre Sud-Ouest regroupe 10 CAE. Elles suivent chaque année, en moyenne, plus de 600 hommes et femmes dans leur projet de création d'activité.

cooperer-sudouest.fr

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives

La CPCA défend les valeurs de la citoyenneté, de la démocratie et des droits de l'homme. Elle assure la coordination et la représentation politique du mouvement associatif, et milite pour une reconnaissance pleine et entière des intérêts et des valeurs du monde associatif au sein de la société française. Elle rassemble 56 800 associations actives, soit 1,1 million d'adhérents.

cpca.asso.fr

Chambre régionale d'Economie Sociale et Solidaire

La CRESS Midi-Pyrénées regroupe, au niveau régional, les têtes de réseaux et entreprises des mouvements associatif, coopératif et mutualiste, les fondations et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire. Elle assure un rôle consulaire, qui devrait être confirmé par le prochain vote de la Loi ESS au Parlement, pour promouvoir l'ESS par la création d'événements (dont le Mois de l'ESS en Novembre) et représenter ses acteurs auprès des pouvoirs publics, développer la structuration des acteurs de l'ESS sur les territoires ainsi que favoriser le développement des activités et l'innovation sociale de ces entreprises par des actions communes et coordonnées.

De plus, par son Observatoire Régional, la CRESS fait connaître l'ESS et sa contribution à l'économie et au développement de la région.

www.cress-midipyrenees.org

Initiatives pour une Economie Solidaire

Société coopérative de capital-risque solidaire, IéS collecte de l'épargne auprès de citoyens et personnes morales, pour financer en fonds propres et accompagner une cinquantaine d'entreprises de Midi-Pyrénées à forte plus-value sociale, qui portent près de 600 emplois.

www.ies.coop

Master Nouvelle Economie Sociale (Université Toulouse Jean Jaurès)

Le Master La Nouvelle Economie Sociale forme les cadres et dirigeants d'entreprises de l'économie sociale et solidaire depuis plus de 13 ans et a été l'un des premiers du genre en France.

Parcours professionnel : former, accompagner, spécialiser les promoteurs, les cadres, les consultants de l'économie sociale et solidaire et permettre aux étudiants de devenir des experts de haut niveau maîtrisant les connaissances les plus récentes dans le domaine de l'économie sociale.

Midi-Pyrénées Actives

Financeur solidaire pour l'emploi dont le but est d'accompagner financièrement des projets créateurs d'emplois en Midi-Pyrénées, et portant une attention particulière à l'emploi des personnes en difficultés. Depuis sa création, Midi-Pyrénées Actives a contribué à la création et/ou à la consolidation de plus de 7 000 emplois. Les plans de financements où Midi Pyrénées Actives s'est impliqué représentent au total 79 M€ d'investissements sur la Région Midi Pyrénées.

www.midipyreneesactives.org

Rezo pep

Le Réseau de pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées fédère 21 pépinières d'entreprises représentant, avec leurs antennes, 28 structures réparties sur l'ensemble de la région. Il met à la disposition des jeunes entreprises des outils mutualisés favorisant les synergies, la créativité et le développement de leur activité au niveau local, national et international. Depuis leur création, les pépinières d'entreprises membres ont accompagné plus de 1 260 entreprises ayant participé à la création de près de 7250 emplois.

www.rezo pep-midipyr.com

Exemples d'innovation sociale en Midi-Pyrénées

Fermes de Figeac

Cette Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICASLI) est dédiée à l'approvisionnement en intrants (aliment du bétail, engrais, semences, produits phytosanitaires...) des agriculteurs de la zone Ségala-Limargue. Les adhérents de la coopérative, agriculteurs actionnaires uniques de leur entreprise, sont des éleveurs qui ont décidé de se grouper pour acheter au meilleur prix et bénéficier de services mutualisés et de conseils techniques. Cette coopérative de territoire n'est donc pas délocalisable.



Avec 120 salariés sur l'ensemble du groupe, 650 adhérents et 17 millions € de chiffre d'affaires en 2010, SICASLI se classe dans les 30 premières entreprises du Lot.

Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en mettant toujours en avant la création de valeur ajoutée pour ses adhérents, enjeu principal pour cette coopérative qui souhaite innover en vendant directement tous les produits transformés issus de l'agriculture locale dans des espaces spécifiques sous la marque « Sens du Terroir ».

Le *leitmotiv* de SICASLI est de « *contribuer dans la durée à la promotion d'une agriculture gestionnaire du vivant à haute valeur ajoutée, innovante et ouverte aux autres, pour participer depuis notre territoire à un développement durable au service de tous les hommes* ».

En effet, si rien n'est fait, l'agriculture sera amenée à disparaître du territoire et avec elle non seulement une activité économique importante (environ 40 millions € de chiffre d'affaires produit par les exploitations agricoles), mais aussi toutes les aménités (qualité de l'eau, paysage ouvert, production d'énergie verte et captage de carbone par les prairies).

La SICASLI met alors en œuvre des valeurs qui accompagnent ses actions depuis sa création :

- La solidarité collective, au service de la liberté des personnes, est le fondement de l'action de la coopérative
- Il n'y a pas de progrès sans respect de l'homme
- L'action n'a de sens que si elle s'inscrit dans la durée et la transmission
- Le respect du vivant et la passion de notre territoire sont à la base de notre professionnalisme
- L'ouverture aux autres et l'écoute de chacun est le gage de notre performance
- L'innovation est nécessaire pour faire vivre nos savoir-faire et notre culture

Pour en savoir plus : <http://sicaseli.fr/>

Altern'Mobil

Altern'Mobil est une Scic implantée à Toulouse qui propose une solution écologique à la mobilité urbaine et des modes intelligents d'affichage.

Son offre se décline en 3 domaines :

- l'événementiel et la communication mobile : en réponse aux besoins des agences, des marques et des enseignes, des adhésifs sont apposés sur les coques des différents véhicules,
- le transport de personnes, pour le déplacement des touristes et des Toulousains en centre-ville de Toulouse ou, certaines semaines, dans les grandes villes de la région (Cahors, Labarthe-sur-Lèze...),
- le transport de marchandises pour la livraison et la collecte de plis et de colis en express, 24h/48h.



A l'heure où tout un chacun souhaite réduire son impact sur l'environnement, Cyril Marcerou, gérant d'Altern'Mobil explique :

« Nous utilisons des vélos classiques pour la livraison des plis et petits colis, des tricycles pour le déplacement de personnes. Nous avons aussi conçu un vélo à 4 roues équipé d'une assistance électrique, qui a obtenu le coup de cœur du Jury Midi-Pyrénées Innovation. Quant au transport de marchandises plus lourdes et plus volumineuses, notre société a acquis 2 véhicules électriques de 6 m³.

Outre l'offre de mode de transport alternatif, Altern'Mobil est aussi et avant tout une entreprise d'insertion professionnelle. C'est une équipe de 10 personnes dont 3 postes sont réservés aux personnes éloignées du marché de l'emploi qui ont pu par la suite retrouver une activité professionnelle. L'entreprise met ainsi l'économie au service du social tout en restant une entreprise du secteur marchand à part entière. Ils acquièrent ainsi de l'expérience et bénéficient d'une formation leur permettant de mettre toutes les chances de leur côté pour retrouver un emploi stable et durable.

Nous sommes 3 associés à l'origine de ce projet. Au départ, nous avons fondé Altern'Mobil en SARL mais nous avons vite opté pour le mode de gouvernance en Scop. En effet, ce statut était pour nous une évidence, tant au niveau des échanges au sujet des axes de développement à suivre, qu'à celui du partage des risques et des bénéfices. Intégrer le réseau des Scop nous a aussi permis d'échanger avec d'autres entrepreneurs et de pouvoir sonder leurs besoins. »

Pour en savoir plus : <http://www.alternmobil.net/>

CRIC Association

L'association accueille les travailleurs reconnus handicapés par les M.D.P.H. en vue d'une insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

La rééducation professionnelle participe à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, elle est un élément de la politique de l'emploi de l'Etat.

Les centres de rééducation professionnels (CRP) sont des structures de formation professionnelle à part entière dont la mission consiste à dispenser une formation qualifiante aux personnes handicapées en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle.

Les travailleurs handicapés accueillis sur notification des MDPH bénéficient ainsi d'une pédagogie adaptée et d'un accompagnement médico-social personnalisé, assuré par une équipe qualifiée pluridisciplinaire. Les CRP figurent dans le champ de l'action sociale et médico-sociale renouvelée par la loi 2002-2.

A ce jour, après 63 années de fonctionnement, C.R.I.C. Association a participé à l'action de réinsertion sociale et professionnelle de plus de 23 000 personnes que la maladie ou l'accident de vie avait éloignées de la vie sociale.

Pour en savoir plus : <http://www.cric.asso.fr/>

Contacts

Catalis

6, rue Bernard Ortet - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 61 90 21
catalis@scop.coop
www.catalis.coop

Région Midi-Pyrénées

22 boulevard du Maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05.61.33.50.50
www.midipyrenees.fr

Union régionale des Scop Midi-Pyrénées

6, rue Bernard Ortet - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 61 04 61
urmidipyrenees@scop.coop
www.scopmidipyrenees.coop

Contacts Presse :

Région Midi-Pyrénées : Laurianne PERIE - 06 19 45 88 18 - laurianne.perie@cr-mip.fr
URSCOP : Florence MILLET - 06 62 01 77 61 – florence@millet-rp.fr